

encore & sur-tout dans son propre diocèse. On y voit un prince sage & docile aux lumières des événemens, qui apprécie admirablement l'esprit de système, de réforme, & de nouveauté, particulièrement en matière ecclésiastique. Si S. A. E. ne parle formellement que des atteintes données à la dignité de métropolitain, dignité d'institution humaine & que l'Eglise peut abolir comme elle l'a établie *, * 15 Nov. 1790, p. 436. l'on doit être bien sûr qu'elle est plus profondément affectée encore de ce que les mêmes nouveautés renferment de contraire à la primauté pontificale, qui est d'institution divine, & sans laquelle tout l'édifice de la hiérarchie va inévitablement à vau-l'eau. Mais cet article étoit si fortement exprimé dans la lettre du prélat François, que ç'eût été une espèce de répétition d'y revenir. Si on en croit le bruit public, S. A. proscrira incessamment le club qui s'est formé à Mayence sous la direction d'un certain Jung, dans le dessein de détruire l'autorité du Saint-Siège, & par-là l'Eglise Catholique, par le moyen d'une gazette qui sous le titre de *Geistlichen Sachen*, n'attaque pas seulement le chef de l'Eglise, mais directement & formellement les points fondamentaux de la doctrine chrétienne, particulièrement le mystère de la Trinité *. On dit aussi * 1 Fév. 1791, le vicariat de Mayence contre quiconque recevra ou lira le très-catholique *Journal historique & littéraire* *, fera incessamment * 15 Sept. 1788, supprimée, & que Jung & consors seront cités juridiquement devant l'official pour rendre raison des injures atroces, mensonges, ca-